



Conseiller numérique

PIMMS Médiation Yvelines vous aide à réaliser vos démarches numériques auprès de organismes publics : CAF, Assurance Maladie, France Travail, retraite, impôts, fournisseurs d'énergie, créer un compte en ligne, constituer un dossier administratif...

Permanence chaque lundi de 14h à 16h

Rendez-vous et renseignements :

01 30 82 13 29 / ccas@mairie-louveciennes.fr

Conciliatrice de justice

La conciliatrice de justice intervient gratuitement pour favoriser le dialogue entre les parties et trouver une solution amiable aux conflits de voisinage, litiges de consommation, difficultés avec un artisan, désaccords entre particuliers, litiges liés à un contrat.

Permanence selon le calendrier des permanences du CCAS.

Rendez-vous : 01 30 82 13 13

Assistance sociale

Accompagnement dans les difficultés financières (perte d'emploi, séparation, rupture familiale ou professionnelle), l'accès aux droits (RSA, APL...), le logement (aides ponctuelles...), la famille, la santé, l'accompagnement social...

Permanence chaque mercredi

Rendez-vous auprès d'Allo Solidarités : 01 30 836 836

Demande de logement social

Le CCAS reçoit les habitants souhaitant faire une première demande de logement social, renouveler leur demande, modifier leur dossier, comprendre le fonctionnement du logement social...

Rendez-vous et renseignements :

01 30 82 13 29 / ccas@mairie-louveciennes.fr

Signaler un mal-logement

Le CCAS vous accompagne dans les difficultés liées au logement : humidité, insalubrité, conflit avec le bailleur, logement dégradé...

Rendez-vous et renseignements :

01 30 82 13 29 / ccas@mairie-louveciennes.fr /
signal-logement.beta.gouv.fr

Permanence de l'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines (ADIL 78) conseille gratuitement les particuliers sur toutes les questions liées au logement : droits et obligations des locataires et propriétaires, baux d'habitation, loyers, charges, difficultés avec un bailleur ou un locataire, habitat dégradé, insalubrité, impayés, prévention des expulsions, projets d'achat ou de rénovation, aides...

Permanence selon les modalités de l'ADIL.

Rendez-vous et renseignements :

01 39 50 84 72 / contact@adil78.org / adil78.org



La Carte Famille

La Carte Famille est destinée aux familles remplissant les conditions prévues par le règlement communal, dès 3 enfants sans conditions de ressources.

Elle permet notamment de bénéficier d'un taux de réductions préférentiels sur certaines activités municipales.



La Carte Quotient Social

La Carte Quotient Social est attribuée selon les ressources du foyer, dès le 1er enfant. Elle permet de bénéficier d'une tarification adaptée pour différentes activités communales.

Le CCAS vous accompagne pour vérifier votre éligibilité, constituer votre dossier, renouveler votre carte, répondre à vos questions sur les justificatifs à fournir.

Renseignements :

01 30 82 13 29 / ccas@mairie-louveciennes.fr



Bourse Étudiante Louveciennoise (BEL)

La Bourse Étudiante Louveciennoise est une aide destinée à soutenir les jeunes Louveciennois dans la poursuite de leurs études.

En contrepartie d'un engagement au bénéfice de la commune ou d'une association partenaire, les bénéficiaires peuvent obtenir une participation financière.

Le CCAS vous accompagne pour *vérifier votre éligibilité, vous présenter le dispositif, vous aider à constituer votre dossier, répondre à vos questions sur les justificatifs à fournir, vous informer sur le calendrier des inscriptions.*

Une question ? Un besoin ?

Jonathan ROCHE

Chargé du Pôle Aides Sociales et Logement
ccas@mairie-louveciennes.fr / 01 30 82 13 29
Centre Communal d'Action Sociale de Louveciennes
Hôtel de Ville, 30 rue du Général Leclerc
78430 Louveciennes

Les informations présentées dans ce livret sont données à titre indicatif. Les modalités d'accès aux dispositifs peuvent évoluer. Pour toute demande, il est conseillé de contacter le CCAS.



LE PÔLE AIDES SOCIALES ET LOGEMENT

Le Pôle Aides Sociales et Logement du CCAS propose plusieurs permanences, assurées par des professionnels et partenaires spécialisés. Ces permanences permettent d'obtenir une information ou une orientation vers des dispositifs adaptés à chaque situation.



Le CCAS vous informe aussi concernant :

Les aides sociales

Les aides aux étudiants

Les aides aux seniors

Les démarches administratives

Les partenaires sociaux du territoire

Renseignements :

01 30 82 13 29 / ccas@mairie-louveciennes.fr